

DÉCISIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

(en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*)

INTÉRIMAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 MAI 2020

QUI SE TIENDRA À 18 H 30

PAR VISIO-CONFÉRENCE

Séance tenue conformément à l'[Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020](#)

AVIS DE CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et moment de réflexion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption de procès-verbaux**
Sans objet
4. **Parole aux élèves et période de questions orales du public**
5. **Fonctions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif exercées par la Directrice générale**
 - 5.1. Non rengagement pour cause de surplus de personnel [DÉPÔT ULTÉRIEUR]
6. **Redditions de comptes de la Directrice générale**
 - 6.1. Reddition de comptes - décisions prises par la directrice générale lors du Comité de travail de transition*
 - 6.2. Reddition de comptes - délégation de pouvoir de la directrice générale*
7. **Autres points**
8. **Période de questions orales du public**
9. **Ajournement ou clôture de la séance**

Me Arianoush Moazzezi Moghaddam
Secrétaire générale adjointe

*document(s) joint(s)